

## Les consommateurs ont-ils confiance dans la labellisation des produits de la mer ?

Les résultats de la toute dernière enquête du MSC réalisée sur plus de 16 000 consommateurs de produits de la mer montrent que plus de la moitié (55%) doutent de la fiabilité des informations présentes sur les emballages de ces produits.

Sur les 21 pays étudiés, 65% des acheteurs de produits de la mer veulent s'assurer de la traçabilité et de la fiabilité de l'origine de leur poisson, et 6 personnes sur 10 (63%) disent que les écolabels sont des gages de confiance.

Ces observations concordent avec la publication aujourd'hui des résultats des tests ADN réalisés sur des produits labellisés MSC.

En 2015, le MSC a engagé **the Wildlife DNA Forensics unit at Science and Advice for Scottish Agriculture (SASA)** pour réaliser des tests ADN sur un échantillon aléatoire de 257 produits labellisés MSC dans 16 pays.

Le test permet de vérifier que les espèces annoncées sur les emballages correspondent réellement aux espèces indiquées. Les résultats montrent que plus de 99%\* des produits labellisés MSC sont correctement étiquetés.

Rupert Howes, Directeur général du MSC commente : « *Une récente étude universitaire montre que dans le monde environ 30% des produits de la mer sont mal étiquetés\** ».

*Les résultats des tests ADN du MSC sont très positifs. Les produits de la mer vendus avec le label bleu du MSC peuvent être tracés jusqu'à une source durable et nos exigences robustes pour la Chaîne de Garantie d'Origine fournissent l'assurance que les produits de la mer sont correctement labellisés. »*

Il s'agit de la cinquième série de tests ADN réalisée par le MSC. Les précédents résultats ont mis en évidence très peu de produits de la mer certifiés MSC mal étiquetés.

Un nouveau rapport sur le programme de tests ADN et ses résultats est disponible (en anglais) : [De l'océan à l'assiette : Comment les tests ADN contribuent à assurer la traçabilité des produits de la mer pêchés durablement.](#)

Rupert Howes ajoute : « *Les scandales alimentaires à répétition notamment sur la viande de cheval ont amené beaucoup de consommateurs à se méfier des étiquetages sur les emballages. La fraude alimentaire met à mal la notoriété des pêcheurs et des fabricants et conduit à un besoin réel de traçabilité tout au long des chaînes d'approvisionnement.* »

*Le programme Chaîne de Garantie d'Origine du MSC est l'un des plus reconnus et est largement utilisé pour fournir cette assurance aux consommateurs et aux entreprises.»*

Le poisson labellisé MSC est vendu et manipulé par des entreprises certifiées opérant sur plus de 38 000 sites, réparties dans plus de 100 pays.

Pêcheurs, transformateurs, distributeurs et restaurants manipulant des produits de la mer certifiés MSC doivent suivre à la lettre les exigences du MSC qui assurent la traçabilité et le bon étiquetage des produits de la mer.

Le Référentiel Chaîne de Garantie d'Origine du MSC est utilisé par des fournisseurs internationaux de produits de la mer tels qu'IKEA, McDonalds, Findus, Lidl afin d'assurer l'intégrité des produits qu'ils vendent.

Alfred Schumm, Responsable de la Smart Fishing Initiative du WWF explique : « *En privilégiant les achats de produits de la mer durables, les consommateurs récompensent les pêcheurs responsables et leurs efforts en faveur de la préservation des ressources marines.* »

*La traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, du consommateur jusqu'à la pêche durable d'origine, est fondamentale pour que les consommateurs puissent avoir confiance dans leurs achats de produits de la mer. Les exigences de traçabilité du MSC sont essentielles si nous voulons préserver la santé des stocks halieutiques et celle des écosystèmes marins. »*

Tous les produits de la mer certifiés MSC proviennent de pêcheries certifiées par des experts indépendants selon le Référentiel de pêche durable du MSC, largement reconnu comme le plus crédible et robuste au monde pour la certification des produits de la mer.

Martin Gill, Directeur exécutif d'Acoura Marine, organisme de certification indépendant accrédité pour la certification MSC des entreprises commente : « *Acoura certifie plus de 100 entreprises pour leur Chaîne de Garantie d'Origine MSC et c'est sans aucun doute un des Référentiels de traçabilité les plus robustes dans l'industrie alimentaires.* »

*Nos clients font de grands efforts pour améliorer leurs pratiques pour répondre à ce Référentiel. Bien que parfois, cela ne soit pas facile pour eux, une fois la certification obtenue, ils peuvent en tirer des bénéfices commerciaux et d'image. Les fournisseurs sont très fiers de leur certification MSC, et ces résultats positifs des tests ADN n'illustrent pas uniquement leurs efforts pour améliorer la traçabilité mais montrent aussi leur engagement pour les missions du MSC. »*

On trouve aujourd'hui plus de 20 000 produits labellisés MSC disponibles dans plus de 100 pays.

Pour célébrer les résultats de ces tests ADN, le MSC a réalisé une nouvelle animation pour montrer au consommateur le circuit des produits de la mer de l'océan à l'assiette...

**Notes :**

\*99,6% étaient correctement labellisés, avec seulement 0.4% de mauvais étiquetage. Sur les 257 échantillons analysés, l'un n'a pas réussi à obtenir de résultat après quatre tentatives.

Un autre échantillon, une fausse limande du pacifique nord fut étiquetée comme fausse limande du pacifique sud. Ces deux espèces sont très similaires, mais heureusement toutes les deux proviennent de pêcheries certifiées MSC.

Des enquêtes ont montré que les erreurs sont dans les enregistrements le long de la chaîne d'approvisionnement. Ce problème a dorénavant été résolu afin que cela ne puisse pas se reproduire.

\*Pardo Jimenez et Perez Villarreal (2016) : l'étude constate un taux d'erreur d'étiquetage moyen de 30%, sur les 51 études analysées. Les résultats de cette recherche ont été fournis par l'institut indépendant de sondages GlobeScan.

L'échantillon total compte 16 876 consommateurs déclarant qu'eux-mêmes ou quelqu'un de leur ménage a acheté des produits de la mer au cours des deux derniers mois. Les personnes interrogées provenaient de 21 pays : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Finlande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Singapour, Suède et Suisse.

L'enquête a été réalisée en ligne entre Janvier et Février 2016. Les chiffres ont été pondérés de façon égale et sont représentatifs de tous les consommateurs de poisson dans les pays étudiés.

Source : <https://www.msc.org/salle-de-presse/communiqués/les-consommateurs-ont-ils-confiance-dans-la-labellisation-des-produits-de-la-mer>